

ANNEXE 6

ARTICLE *ETUDE URBAINE DE LA FRANGE SUD DE SUSSARGUES*
EXTRAIT D'ECHANGES URBAINS, CENTRE DES CONGRÈS
DE TOULOUSE, 2 DÉC 2008.



ÉTUDE URBAINE SUR LA FRANGE SUD DE SUSSARGUES

SUSSARGUES // 34



MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER 50, Place Zeus BP9531 Montpellier
// T 04 67 13 64 16 M contact@montpellier-agglo.com

MAÎTRE D'ŒUVRE :

MANDATAIRE : CALORI AZIMI BOTINEAU (CAB) architectes urbanistes 4, r. Guiglia 06000 NICE // T 04.93.16.17.57 M agencecab@wanadoo.fr

ASSOCIÉS : Gilles SENSINI urbaniste conseil 35, bd Augustin Cieussa 13007 MARSEILLE // T 04 91 54 20 81 M agence@sensini.fr

Philippe JANNY ingénieur circulation Bât. 1, 33, rue Floralia 13009 MARSEILLE // T 04 91 72 70 33 M itineraires.janny@laposte.net

Jérôme MAZAS : paysagiste 61, bd Bompard 13007 MARSEILLE // T 04 91 46 38 60 M contact@horizons-paysages.fr

COÛTS

DE L'OPÉRATION (ACQUISITIONS, AMÉNAGEMENT & ÉTUDES, HORS CONSTRUCTION) : 17 000 000 €

DÉBUT DES ÉTUDES

2006

PRÉSENTATION DU PROJET

Cette étude porte sur l'extension d'un village sur trente ans, soit 600 logements. Elle vise à mettre en pratique les qualités de la densité et de l'identité en opposition à l'étalement urbain, indifférent au contexte. Dans un territoire délimité par deux rivières, vingt ans de mitage pavillonnaire ont déjà considérablement réduit la surface disponible et grignoté peu à peu le bois. Ce projet tente donc de rétablir une densité plus proche du centre village que des zones pavillonnaires. En s'appuyant sur le patrimoine culturel, paysager et bâti, nous avons imaginé un projet urbain contextuel, et proposé d'habiter le bois «pour mieux le préserver». Des bandes bâties investissent le bois en suivant les courbes de niveaux tout en évitant les carrières existantes, faisant coexister densité bâtie et espace public boisé. L'archétype du mur est réinterprété pour délimiter des zones à bâtir qui permettront ensuite d'organiser une mixité de typologies: individuel en bande, semi collectif, collectif...

ENSEIGNEMENTS DU PROJET

La stratégie opérationnelle a été pensée simultanément avec le projet urbain. Le tracé se cale sur la structure foncière et distribue les parcelles enclavées afin d'engager l'opération sans attendre la maîtrise complète du foncier. Les bandes constructibles sont disposées sur des emprises uniques pour éviter les contraintes de remembrement. Cette préoccupation a dirigé la conception et dessiné en creux le projet.